

PRISE DE PAROLE D'AURELIE FILIPPETTI, MINISTRE DE LE CULTURE ET DE LE COMMUNICATION

DÉJEUNER AVEC LES DRAC

05 Juin 2012

Je suis très heureuse de vous accueillir tous dès ce mardi 5 juin, sans attendre la séance de travail qui nous réunira le jeudi 28 juin, en cercle plus restreint, avec les DRAC Outre-Mer.

J'ai tenu à vous réunir très vite après ma nomination et à marquer ainsi toute l'importance et l'attention que je porte à votre travail, à votre engagement et à la qualité de vos équipes.

Pour moi le ministère de la culture et de la communication est un tout, services, grands établissements nationaux, dans lequel les 22 DRAC métropolitaines, les 4 DAC Outre-mer et les services dédiés de Nouvelle Calédonie, de Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon constituent une force essentielle. Le ministère de la culture et de la communication doit être partout actif sur les territoires. Quotidiennement il vous revient, sous l'autorité des Préfets de régions et en mon nom, de mettre en œuvre l'ensemble de la politique de l'Etat en matière de soutien à l'art et à la culture, tout en l'adaptant aux réalités des régions. Vous êtes un pôle avancé et déterminant pour l'efficacité et la crédibilité de notre ministère.

Il est donc essentiel pour moi que, dès l'engagement de cette nouvelle mandature présidentielle et gouvernementale, vous puissiez partager et faire vôtres les grandes orientations sur lesquelles je fonde mon action, dont la dimension territoriale est déterminante.

I - Mon premier objectif est de réaffirmer l'importance du rôle de l'Etat. Je sais qu'il y a des interrogations et que les perspectives d'une nouvelle étape de la décentralisation peuvent semer l'inquiétude. En réalité, personne ne conteste ce rôle, bien au contraire, je peux en témoigner, il y a une forte attente vis à vis de l'Etat à laquelle nous devons apporter les meilleures réponses.

Je suis convaincue qu'on ne peut penser un nouveau pacte territorial, de nouvelles relations avec les collectivités territoriales qu'avec un Etat optimiste et confiant dans ses missions pleinement assumées et assurées.

C'est la raison pour laquelle je vais réunir le Conseil des Collectivités Territoriales pour le Développement Culturel (CCTDC) avant la mi juillet.

II - Je souhaite donc agir avec vous, m'appuyer sur vous, et je compte venir à votre rencontre dans chacune des régions. Je veillerai à inscrire le plus souvent possible une visite dans les DRAC lors de mes déplacements. Faites-moi des propositions, les membres de mon équipe au cabinet seront en permanence vos interprètes en lien avec les services centraux et notamment le département de l'action territoriale du secrétariat général. J'ai d'ailleurs souhaité que la dimension territoriale figure explicitement dans l'organisation du cabinet : Véronique Chatenay-Dolto sera votre relais privilégié mais vous pouvez compter sur moi et sur mon équipe pour que chacun veille à prendre en compte la dimension territoriale dans son action.

III- Je mesure pleinement toutefois les difficultés budgétaires et sociales qui sont les vôtres et qui font partie des chantiers sur lesquels je travaille. Dans la perspective du budget triennal, ma priorité

immédiate est de stabiliser l'emploi dans vos services. Par ailleurs, j'ai l'espoir, la conviction que, du fait des impacts sur l'économie, mais aussi des effets « inestimables » de la présence de l'art et de la culture dans notre société, il y a de bons arguments pour obtenir la levée de la réserve de précaution.

IV – Mais à mes yeux, votre rôle ne se résume pas à gérer les crédits qui vous sont alloués ni les équipes que vous dirigez.

J'attends de vous que vous soyez force de propositions et que vous soyez identifiés par vos Préfets de région, par les collectivités comme des partenaires qui n'imposent pas un point de vue mais qui permettent de construire ensemble des dispositifs, des solutions innovantes.

Ceci me tient à cœur en vue du chantier prioritaire, de l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie, préalable et condition de la démocratisation, de la lutte contre l'illettrisme artistique

Nous réussissons à relancer une politique de démocratisation si le ministère de la culture et de la communication parvient à mobiliser avec lui non seulement les autres départements ministériels, l'Education nationale bien sûr, mais aussi Jeunesse, Sports, Education populaire, Justice, Agriculture, Santé mais aussi les collectivités territoriales. En région, vous êtes les premiers et les meilleurs vecteurs de cette dynamique. La dynamique qui permettra la généralisation sur l'ensemble des territoires du contact de chacun avec la création artistique, vous devez en faire une priorité et montrer le chemin.

V – Vous devez engager et conforter de nouvelles relations territoriales pour la culture. Vous pourrez le faire dès cet été en mobilisant les collectivités territoriales qui gèrent les établissements culturels afin de permettre aux jeunes et à leurs familles de fréquenter ces lieux culturels (bibliothèques, cinémas, écoles de musique, etc).

VI - J'attire enfin votre attention sur un levier de cette dimension territoriale, que sont les Etablissements publics nationaux. Qui sont pourtant majoritairement parisiens.

Au-delà des opérations importantes que mènent sur le territoire les Etablissements publics nationaux comme le Louvre ou le Centre Pompidou, je souhaite que les EPN déjà actifs dans tous les territoires (CNC, CNL, CMN, et le CNM en cours de définition ainsi que les écoles supérieures) soient en permanence en relation avec vous et qu'elles articulent leur programmation et leurs actions avec vos priorités stratégiques.

VII – Enfin, je compte également m'appuyer sur vous et vos équipes pour alimenter la réflexion concernant pour le renouveau des politiques publiques autour de la convergence numérique et de ses effets sur les modes de production et d'accès aux œuvres et pour porter en région ces problématiques.

Je me réjouis beaucoup de ces perspectives, elles sont enthousiasmantes. Je souhaite que nous puissions en discuter, en présence de tous les services d'administration centrale, le 28 juin prochain. Ce sera l'occasion d'évoquer la nécessaire et indispensable évolution des liens entre vos administrations et l'administration centrale, que ce soit en terme de prospective ou de stratégie – puis en Avignon où j'espère venir vous retrouver à l'occasion de votre séminaire annuel.